

COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020
COMITE ILE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

SAMEDI 6 MARS 2021 (en distanciel)

CODE	STRUCTURE	VOIX COLLEGE (I)	REPRESENTANT.E.S
7504	JEUNE KAYAK PARISIEN	4	Mathias PRIAMI
7702	BASE CK DE VERDELOT	7	François PROFIT
7703	CLUB SPORTIF DE MEAUX	2	Frédéric HENRY
7704	C.K. ST GERMAIN / MORIN	1	Laurent COQUILLE (pouvoir)
7705	TORCY CANOE KAYAK	7	Ganny DINALLY
7711	CANOE KAYAK DU HAUT MORIN	5	Stéphane DROUET
7714	CANOE KAYAK LAGNY	4	Serge VISEUR
7719	CANOE KAYAK CLUB DES MEULIERES	7	Daniel BERTHAULT
7721	ASSOCIATION NAUTIQUE DE FONTAINEBLEAU - AVON DE CK	1	Nathalie NOWAKOWSKI
7723	MARNE ET GONDOIRE CANOË KAYAK	2	François DURAND (pouvoir)
7802	AMICALE SPORTIVE BONNIERES ET ENVIRONS	1	Gilbert BLOUIN
7803	ASS. SPORTIVE MANTAISE	5	Marc BEDEE
7804	CLUB CANOE KAYAK VERSAILLES	2	Marie-Pierre JACQUEMOT
7806	M.J.C. SARTROUVILLE SECTION CANOE-KAYAK	1	Isabelle FERRY
7807	CLUB DES RAGONDINS	2	Gwendal GREGAM
7808	CANOE KAYAK TRAPPES SAINT QUENTIN EN YVELINES	3	Stephan BOUGEARD
7814	CLUB DE CANOE KAYAK VEXIN SEINE	1	Jean-Louis CLEMENT

9101	A.S. CORBEIL- ESSONNES CK	5	Claude ROSE (pouvoir)
9102	P.S.U.C. CK ORSAY (ASFLO)	3	Jean-François JARNO
9104	KAYAK EPINAY CLUB	4	Philippe GRIPPON
9107	YACHT-CLUB DE DRAVEIL	1	Simon BISHOP (pouvoir)
9111	ASSOCIATION SPORTIVE D'EGLY - CLUB OMNISPORTS	4	Jérôme FELSEMBERG
9201	ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE	6	Guy PICOU (pouvoir)
9202	BAC CK SEVRES ISSY	7	Sébastien GAILLARD
9206	ARC DE SEINE KAYAK	7	Pierre LEGUAY
9301	C.K.C. MONTREUIL	1	Mickaël BOURENNANE
9302	NOSYKA	7	Anthony BES (pouvoir)
9304	CANOE KAYAK NEUILLY	3	Vincent MAHE
9311	OURCQ CAN'OHE CLUB SEVRANAIS	4	Jean-Pierre GONZALEZ (pouvoir)
9402	CANOE KAYAK CLUB FRANCE	4	Jean-Pierre FRERE
9404	JOINVILLE EAU VIVE	7	Georges LE PALLEC
9405	S.N.T.M. SAINT MAUR	5	Béatrice LUCET
9410	EFFORT ET JOIE CACHAN	2	Gaël MERIADEC
9506	C.K. CERGY PONTOISE	4	Alain LEDOS

Membres collège I (affiliés)	129 VOIX	34 CLUBS PRESENTS
-------------------------------------	-----------------	--------------------------

CODE	STRUCTURE	VOIX COLLEGE (III) Agrés de Type B	REPRESENTANT.E.S.
7762	NAUTISME EN ILE DE FRANCE	1	Yoan PICARD

Membres collège III (agrés de type B)	1 VOIX	1 STRUCTURE
--	---------------	--------------------

Etaient également présent.e.s :

Eric Poulhe, Georges Le Pallec, Loïc Le Baccon, Isabelle Briois, François Durand, Francis Poulain, Éliane Debusne, Gilbert Blouin, Nadia Descot, Ganny Dinally, Joël Dugay, Stéphane Drouet, Michel Jomin, Stéphane Dablin, Eric Feuillard, Philippe Grippon, Béatrice Lucet, Yoan Picard, Mathias Priami, Hervé Zammit, Claude Rose, Sébastien Gaillard, Michel Joly.

Eric Morency, Didier Vivien (membre d'honneur), Gilles Marie (commissaire aux comptes), Évelyne Ciriégi (présidente du CROS Île-de-France), Emmanuel Girard (secrétaire général de la FFCK)

Xavier Beuzeville, Sébastien Tester, Emmanuel Brugvin, Alban Planchais, Hugues Vigan, Annie Durand

Se sont excusé.e.s : Denise Huet, David Lloancy, Sophie Royé, Marc Saliba, Florence Goret, Matthieu Lauberton, Luc Bouillard (APAY Rambouillet), Jean-Luc Fournier (Canoë Kayak Gennevilliers), Bertille Pesnelle (CMA Plein air), Arnaud Raoux (Union sportive de Créteil).

Monsieur Patrick Karam, vice-président à la région Île-de-France et Madame Martine Bullo, vice-présidente du conseil départemental de Seine-et-Marne.

L'assemblée Générale Ordinaire 2020 s'est tenue une nouvelle fois en mode distanciel en raison de la crise sanitaire de la Covid-19.

Après avoir vérifié les structures franciliennes présentes, Eric Poulhe, président, ouvre l'assemblée générale et remercie l'ensemble des participant.e.s : clubs, comités départementaux, membres du bureau et conseil d'administration pour leur participation ce samedi 6 mars matin. Il salue également la présence et l'engagement des président.e.s de commissions régionales pour la réalisation de leur bilan d'activité sur cette année 2020 très particulière.

Le président salue également les nouvelles présidences des clubs de 2020 et début 2021 : Madame Brigitte Correa (Paris Pagaie Fit Dragon), Madame Catherine Rubion (Canoë Kayak de Coulommiers et des environs), Madame Marie-Pierre Jacquemot (Club Canoë Kayak Versailles), Monsieur Daniel Bertault (Canoë Kayak Club des Meulières), Monsieur Sébastien Gaillard (BAC Canoë Kayak Sèvres Issy), Monsieur François Profit (Base Canoë Kayak de Verdelot). Il signale également que le club des Canotiers Nogentais (94) présidé par Michel Barthélémy a été dissout fin d'année 2020 quant au club de Vaires-sur-Marne (77) présidé par Madame Laurence Hérault, il a subi une scission le 23 janvier 2021. Une nouvelle association a été créée qui se nomme AKV (Kayak alternatif de Vaires-sur-Marne). Leur affiliation 2021 à la FFCK est en cours.

Eric Poulhe cite également le récent changement de présidence du comité départemental de Seine-et-Marne de canoë kayak qui lors de son assemblée générale de fin janvier a élu Monsieur Ganny Dinally, succédant à Henri Lucas après 36 ans de présidence.

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique

N° de Siren : 418 360 475 – N° d'agrément MJS : 13 065

Le président remercie particulièrement pour leurs présences Madame Évelyne Ciriégi, présidente du CROS Île-de-France, Monsieur Emmanuel Girard, secrétaire général de la FFCK, Messieurs Didier Vivien et Michel Jomin, membres d'honneur du Comité.

Eric Poulhe remercie également de sa présence Monsieur Gilles Marie, commissaire aux comptes, ainsi que les quatre membres de la commission de surveillance électorale, Monsieur Pascal Huger, Monsieur Jean-Pierre Gonzalez, Madame Rania Dupas et Monsieur Idriss Turchetti d'avoir étudié la recevabilité de la candidature de Mme Sandrine Arnal, qui a été la seule à candidater.

Un remerciement est transmis à Yoan Picard, Directeur du Nautisme en Île-de-France d'avoir bien voulu mettre à disposition une salle pour la tenue de l'Assemblée Générale du Comité.

Il est rappelé que l'ensemble des structures, des invités et membres du conseil d'administration ont pu prendre connaissance des documents constitutifs de l'assemblée générale adressé par voie électronique le 24 février 2021. Le rapport du commissaire aux comptes a été adressé, quant à lui, le 2 mars 2021.

La vérification des présences permettra de comptabiliser la participation de 33 clubs (collège I) et le Nautisme en Île-de-France (collège III-membre agréé de type B) durant la matinée de l'assemblée générale.

Eric Poulhe précise que l'ordre du jour a été légèrement modifié dans son déroulé par rapport à l'envoi initial sans impact sur le fond. Puis, il sollicite l'accord des structures franciliennes de pouvoir procéder aux votes à main levée. Après avoir reçu leur approbation, il les remercie pour cette acceptation et démarre avec le premier point.

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2019 en date du 25 mars 2020

Il n'est pas fait lecture du document car les structures ont pris connaissance des éléments.

En absence de remarques et de questions de l'assemblée, Eric Poulhe procède au vote à main levée.

Vote sur le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2019 (vote 1)

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019.



Vote 1 : 34 votants (126 voix)
124 voix : Pour
2 voix : Abstention

Compte rendu de l'assemblée générale électorale du 28 novembre 2020

Les structures ont pris connaissance du document et de l'annexe faisant mention des résultats des élections, établie par la commission de surveillance électorale.

En absence de remarques et de questions de l'assemblée, Eric Poulhe procède au vote à main levée.

Vote sur le compte rendu de l'assemblée générale électorale du 28 novembre 2020 (vote 2)

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Elective du samedi 28 novembre 2020.



Vote 2 : 34 votants (126 voix)
Pour à l'unanimité

Présentation du rapport moral du président

Eric Poulhe souligne trois sujets marquants de l'année 2020, tout en indiquant que son intervention reste singulière dans la mesure où il n'était pas à la présidence pendant ces 11 mois d'exercice :

- la pandémie de la Covid-19,
- la campagne de financement des projets sportifs fédéraux (PSF) par l'agence nationale du sport en remplacement du Centre national pour le développement du sport (CNDS),
- l'assemblée générale électorale du 28 novembre 2020 avec les changements de gouvernance.

Depuis le début du mandat, le président présente les trois actions prioritaires qu'il a engagées :

- sur le plan politique, dans la continuité de la politique menée par l'équipe précédente, l'impulsion d'une dynamique avec la perspective de construction en coproduction, d'un **projet de développement sur deux olympiades**, utilisant les JOP Paris 2024 comme catalyseur,
- sur le plan structurant, après consultation des acteurs du Comité, la mise en place d'une **organisation en ordre de marche** pour les enjeux à venir, matérialisée par un nouvel organigramme
- sur le plan relationnel, la **rencontre des principaux partenaires institutionnels et représentants du mouvement sportif**.

Le président rappelle également les actions opérationnelles réalisées en début d'année 2021 :

- **la présentation des vœux** le samedi 30 janvier 2021 avec le lancement officiel du site Internet qui a l'ambition de devenir le portail des activités à la pagaie sur la territoire francilien
- **le déploiement des parcours de randonnées nautiques** en Seine-et-Marne avec les rencontres prochaines des collectivités locales

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique

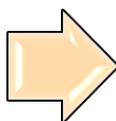
N° de Siren : 418 360 475 – N° d'agrément MJS : 13 065

- **le soutien de trois manifestations majeures** : la coupe de France N1 de slalom (29-30/05/21), la TraverSeine (19/09/21) et le championnat de France minimes couplé à la coupe de France de descente (30-31/10/21)

En absence de remarques et de questions de l'assemblée, Eric Poulhe procède au vote à main levée.

Vote sur le rapport moral du président (vote 3)

Approbation du rapport moral du Président,
M. Eric POULHE



Vote 3 : 35 votants (130 voix)
Pour à l'unanimité

Le président du club d'Épinay, Philippe Grippon arrive en cours de séance (4 voix).

Interventions de Sébastien Tester et Emmanuel Brugvin, cadres d'État

Sébastien Tester explique en synthèse les actions de 2020 :

- le travail effectué sur le site Internet en invitant les structures à nous communiquer des contenus pour valoriser leurs actions,
- l'organisation des campus estivaux de juillet qui ont permis à des jeunes de progresser en rappelant les fondamentaux de la navigation (un projet de campus d'été au mois de juillet 2021 est en cours de réflexion en créant une dynamique autour des Jeux de Tokyo),
- les parcours de randonnées nautiques, en cours de déploiement sur le département de Seine-et-Marne, avec la volonté de capitaliser sur l'expertise acquise et de répliquer la démarche sur les autres départements,
- les sessions de formations qui ont eu un taux de participation élevé notamment grâce à l'action du collectif des encadrant.e.s qui s'étoffe et qui est chaleureusement remercié.

En sa qualité de coordinateur de l'équipe technique régionale (ETR), Sébastien termine sa prise de parole en remerciant les élu.e.s pour leur engagement, salue Didier Vivien et les salarié.e.s (Hugues Vigan, Alban Planchais, Annie Durand, Lou Souchal (en apprentissage), les stagiaires et volontaire en service civique pour leur travail au quotidien et investissement au service du réseau.

Emmanuel Brugvin intervient ensuite sur le parcours de performance fédéral (PPF) et présente la nouvelle stratégie sportive de l'agence nationale du sport qui s'oriente sur un territoire de performance articulé sur trois niveaux :

- niveau 1 : l'excellence avec le pôle France (tutelle ANS),
- niveau 2 : l'accession avec le pôle espoir,

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique

N° de Siren : 418 360 475 – N° d'agrément MJS : 13 065

- niveau 3 : la filière régionale avec les foyers de performance ciblant les athlètes franciliens.

L'enjeu est de proposer un accompagnement établi sur la base des performances actuelles et la projection des progressions individuelles au sein des structures sportives locales.

Puis Emmanuel et Sébastien répondent successivement aux deux questions écrites envoyées par Jean-François Jarno, président du PSUC Orsay. Sur les difficultés d'avoir des créneaux d'eau vive à Vaires-sur-Marne, Emmanuel précise que le bassin olympique est très fréquenté avec un taux d'occupation élevé qui va encore augmenter jusqu'aux Jeux de Paris 2024. Il rappelle que le Comité, avec le support de la commission slalom, réserve des créneaux qui ne sont pas forcément tous utilisés, et invite les comités départementaux à se rapprocher de lui. S'agissant des chèques Cadhoc, ce dispositif relève de la Région Île-de-France qui en fait profiter 40 clubs. Sébastien Tester remercie la Région et précise que le Comité n'a pas la capacité à intervenir sur le référencement des enseignes, mais qu'une information a été envoyée à la Région.

Présentation du rapport financier du trésorier et de l'affectation du résultat

Les documents financiers déjà envoyés aux structures, sont présentés en séance par Loïc Le Baccon, trésorier. Les subventions prévues ont été maintenues, en particulier celles de la région Île-de-France, malgré la non-atteinte de nos objectifs. Nous remercions la Région Île-de-France de leur soutien dans ce contexte particulier. Cette crise sanitaire a affecté les activités du comité avec l'annulation de plusieurs actions prévues initialement au budget. Cela a entraîné une baisse des dépenses, mais aussi des produits d'activités. Le maintien des subventions prévues a permis la mise en place d'un fonds dédiés aux actions 2020 reportées sur 2021. Le résultat de l'exercice reste proche de l'équilibre à – 5 804 €.

Il est proposé aux membres de l'assemblée d'affecter ce résultat de l'exercice 2020 en report à nouveau.

Présentation du rapport général du Commissaire aux Comptes

M. Gilles Marie, Commissaire aux Comptes certifie les comptes du Comité en indiquant qu'ils sont viables et à l'image des opérations et de la situation financière de la structure. Il confirme la mise en place de la provision sur fonds dédiés de 35 000 € pour mener à bien les actions qui n'ont pas pu être menées en 2020. Cette provision vient en complément des fonds propres (351 000€) et assure une année de fonctionnement sans aucune rentrée d'argent.

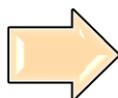
Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

Les commissaires aux comptes sont nommés pour une période de 6 ans. Le mandat de notre commissaire aux comptes actuel, France Audit Conseil, représenté par Monsieur Gilles Marie, est échu. Il est donc proposé aux membres de l'Assemblée de le renouveler pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale du premier trimestre 2027 qui clôturera les comptes de l'exercice 2026.

En absence de remarques et de questions de l'assemblée, Eric Poulhe procède consécutivement à trois votes à main levée.

Vote sur le rapport financier du trésorier et de l'affectation du résultat (vote 4)

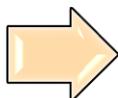
Approbation du rapport du trésorier et affectation du résultat report à nouveau.



Vote 4 : 34 votants (128 voix)
Pour à l'unanimité

Vote sur le rapport général du commissaire aux comptes (vote 5)

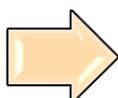
Approbation du rapport général du commissaire aux comptes



Vote 5 : 34 votants (128 voix)
Pour à l'unanimité

Vote sur le mandat du commissaire aux comptes (vote 6)

Approbation du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes



Vote 6 : 34 votants (128 voix)
Pour à l'unanimité

Loïc Le Baccon remercie les structures pour ces approbations à l'unanimité. Gilles Marie remercie l'ensemble des structures pour leur confiance.

Le président du club Effort et Joie, Gaël Mériadec a quitté la réunion à 11h02 (2 voix).

Présentation du budget prévisionnel 2021

Loïc Le Baccon précise que les commissions régionales d'activités ont préparé un budget qui a été consolidé dans la synthèse qui est présentée.

Le budget 2021 prévoit un résultat à l'équilibre, avec un total des produits à 443 K€ et une augmentation des dépenses de 60K€ vis-à-vis du réalisé 2020, liée à une reprise progressive de l'activité. Le nouveau plan analytique permettra de suivre le réalisé 2021 pôle par pôle (cf organigramme présenté précédemment par le président) et par type de dépenses (salaires, fonctionnement, actions, projets).

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique

N° de Siren : 418 360 475 – N° d'agrément MJS : 13 065

 **Région
île de France**

Eric Poulhe rappelle que cette année particulière a amené le Comité à construire un budget avec beaucoup d'incertitudes et qu'il remercie tous les président.e.s des commissions qui ont contribué en temps et en heure à travailler sur leur budget d'actions et d'investissement.

Stéphane Dablin propose d'effectuer une révision budgétaire en milieu d'année (juin), cette idée est retenue. Il est précisé également que Stéphane Dablin s'est récemment proposé comme contrôleur de comptes au titre de son mandat d'élu au conseil d'administration. Cette décision a fait l'objet d'un vote et a été entérinée lors de la séance du 11 février 2021.

Détermination des contributions financières 2021 des collèges I (affiliés) et III (agrées de type B)

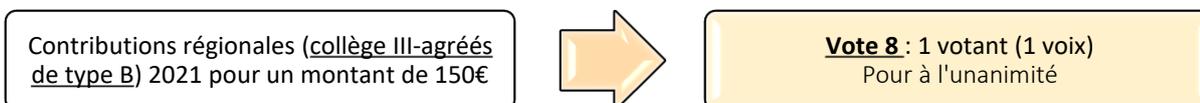
Il a été proposé de se prononcer sur des contributions régionales identiques à l'année 2020 soit un montant de 50€ pour le collège I et de 150€ pour le collège III.

En absence de remarques et de questions de l'assemblée, Eric Poulhe procède consécutivement à deux votes à main levée.

Vote sur le budget prévisionnel 2021 (vote 7)



Vote sur les contributions financières 2021 des collèges I (affiliés) et III (agrées de type B) (vote 8)



Loïc Le Baccon remercie les structures pour l'approbation du budget prévisionnel à l'unanimité.

Eric Poulhe salue l'implication de Loïc Le Baccon qui grâce à son approche budgétaire politique nous permet d'utiliser le budget comme un véritable outil d'aide au développement.

Questions écrites à l'assemblée générale de la FFCK du samedi 20 mars 2021

Eric Poulhe fait la lecture de deux questions écrites qui seront adressées à la FFCK en vue de son assemblée générale le 20 mars prochain. Elles portent sur le sujet de la société d'économie mixte locale (SEML) de la

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique

N° de Siren : 418 360 475 – N° d'agrément MJS : 13 065

 **Région
île de France**

Région Île-de-France. La première question concerne l'engagement et le mandat de la Fédération dans une réponse à appel d'offres à travers sa participation dans la SEML. La seconde porte sur la place du Comité Île-de-France dans la gouvernance du projet et le partage de responsabilités entre la FFCK et le Comité sur le développement des activités sur le territoire. Eric Poulhe répond aux questions et communique les informations en sa possession. Le bureau exécutif du 11 mars prochain validera la rédaction définitive des deux questions qui seront envoyées à la FFCK.

Présentation des trois représentant.e.s et suppléant.e.s à l'assemblée générale de la FFCK du 20 mars 2021 - Collège I (affiliés)

Représentant.es titulaires

- Eric Poulhe, président
- Georges Le Pallec, secrétaire général
- François Durand, vice-président

Représentant.e.s suppléant.e.s

- Loïc Le Baccon, trésorier
- Isabelle Briois, trésorière adjointe
- Florence Goret, vice-présidente

Présentation du représentant à l'assemblée générale de la FFCK du 20 mars 2021 – Collège III (agrés de type B)

Yoan Picard étant l'unique représentant du collège III, il représentera les membres agrés de type B à l'assemblée générale de la FFCK.

En absence de remarques et de questions de l'assemblée, Eric Poulhe procède consécutivement à deux votes à main levée.

Vote pour les trois représentant.e.s et suppléant.e.s à l'assemblée générale de la FFCK du 20 mars 2021 – Collège I (affiliés) (vote 9)

Elections des 3 représentant.es et suppléant.es et approbation

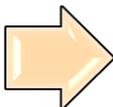


Vote 9 : 32 votants (125 voix)
Pour à l'unanimité

Le président du club Sportif de Meaux, Frédéric Henry a quitté la réunion à 12h11 (2 voix).

Vote pour le représentant à l'assemblée générale de la FFCK du 20 mars 2021 – Collège III (agrés de type B) (vote 10)

Election du représentant et approbation



Vote 10 : 1 votant (1 voix)
Pour à l'unanimité

Election d'un membre au Conseil d'Administration du Comité

Est présentée la candidature de Madame Sandrine Arnal du Red Star Club Champigny (RSCC) qui s'est excusée de ne pouvoir assister à cette assemblée.

En absence de remarques et de questions de l'assemblée, Eric Poulhe procède au vote à main levée.

Vote d'un membre au Conseil d'Administration du Comité (vote 11)

Election de Sandrine Arnal au Conseil d'Administration



Vote 11 : 33 votants (126 voix)
Pour à l'unanimité

Eric Poulhe remercie l'assemblée pour ce vote à l'unanimité et transmettra ses félicitations à Madame Sandrine Arnal.

Interventions des invité.e.s

Madame Évelyne Ciriégi, présidente du CROS Île-de-France prend la parole et précise qu'elle a été attentive aux questionnements et débats autour des îles de loisirs de la Région en rappelant l'intérêt de voir les structures déconcentrées des fédérations, comités ou ligues, associés à ce type de projets, et d'élargir le champ d'activités afin de relancer l'activité sportive à la suite de la pandémie.

Puis, Madame Évelyne Ciriégi présente trois sujets d'actualités :

- **Les élections du CROS Île-de-France du 27 mars prochain** où elle portera une liste sur laquelle se trouve Michel Jomin qui représentera le canoë-kayak et l'ensemble du nautisme.
- **La conférence régionale des sports qui se déroulera en mai 2021** en présence de 58 personnes représentant l'Etat, le mouvement sportif, le monde économique et social, les collectivités territoriales.
- **Le projet de la maison régionale des sports** porté par Patrick Karam, vice-président du conseil régional d'Île-de-France où une cinquantaine de ligues pourraient être intégrées avec leurs sièges

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique

N° de Siren : 418 360 475 – N° d'agrément MJS : 13 065

sociaux. Ce projet est localisé dans le 13^e arrondissement de Paris sur le site du lycée Lazare Ponticelli et s'annonce sur fin 2022, début 2023.

Monsieur Emmanuel Girard, secrétaire général de la FFCK, intervient en félicitant le président Eric Poulhe et le trésorier Loïc Le Baccon pour leurs rapports, ainsi que les deux cadres techniques pour leurs interventions. Emmanuel Girard rappelle que malgré ce début d'olympiade particulier, les activités en canoë-kayak peuvent être pratiquées, même avec des restrictions, contrairement à d'autres sports comme ceux en salle ou de combat. Il poursuit son intervention en indiquant qu'il y a une baisse de 17% en moyenne des licences sur la région Île-de-France. Cette baisse n'est pas identique sur l'ensemble des départements. La Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis sont en progression tandis que les autres départements franciliens sont en baisse et particulièrement le Val-de-Marne qui affiche une baisse de 68%. Il rappelle que dans la nouvelle politique de titres de la Fédération, le forfait de 100 cartes Tempo délivré pour chaque affiliation de club a été supprimé. Les titres Tempo sont désormais remplacés par la carte d'adhésion à la FFCK 1 jour. Emmanuel Girard invite toutes les structures à faire assurer toutes les pratiques pour protéger les cadres des clubs et les dirigeant.e.s. Puis, il termine en précisant que Nautisme en Île-de-France est classé en collège III (anciens membres conventionnés, aujourd'hui membres agréés de type A ou B).

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Eric Poulhe conclut en transmettant ses remerciements à l'ensemble des participant.e.s. Il espère une sortie de crise prochaine avec une reprise d'activités sans contrainte et souhaite projeter le Comité dans le futur en construisant notamment un projet de développement ambitieux.

L'assemblée générale 2020 se termine à 12h50.

Procès-verbal établi le, 23 avril 2021

Georges LE PALLEC



Eric POULHE



Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique

N° de Siren : 418 360 475 – N° d'agrément MJS : 13 065

